

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS

COMMUNE DE OUISTREHAM

**EXTRAIT DE LA
SEANCE DU 10 MARS 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 mars à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 3 mars s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

Etaient présents : Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET (absent pendant la délibération), Matthieu BIGOT, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS, Pascale DEUTSCH, Nadia AOUED, Paul BESOMBES, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Martial MAUGER, Raphaël CHAUVOIS, Yves MESLÉ, Emmanuel TISON, Isabelle VILLEY DESMESERETS, Nicolas FRENOD, Marie LE BAS, Alexandre LAVENANT, conseillers municipaux.

Absents excusés / pouvoirs (P) : Thierry TOLOS (P. Mme POLEYN), Béatrice PINON (P. Mme LECHEVALLIER), Christophe GSELL, Pascale SEGAUD CASTEX (P. M. MESLE), Lucie TOLMAIS (P. M. BAIL).

Secrétaire de séance : M. BIGOT.

Divers :

DISTINCTIONS HONORIFIQUES – DESIGNATION DE CITOYENS D'HONNEUR – M. Philippe CAPDEVILLE

DL20250310_14B	Présents : 23	Pouvoirs : 4	Abstentions :	Suffrages exprimés :27	Pour : 27	Contre :
----------------	---------------	--------------	---------------	------------------------	-----------	----------

Rapporteur : Le Maire

Philippe Capdeville fait partie de ces personnages qui marquent un territoire de par leur personnalité qui peut, parfois, être volcanique, nous le connaissons tous.

Né à Caen le 5 mars 1962, il passe son enfance et son adolescence à Lion-sur-Mer, chez ses parents. Il y joue au football, rattaché au club de Lion-sur-Mer comme gardien de but pendant quelques années avant d'entamer une carrière professionnelle comme Capitaine 200.

Retraité des Phares et Balises de Ouistreham, il aurait pu décider de couler des jours tranquilles en bord de mer. Mais il est incapable de rester en place et, au lieu de cela, il s'engage encore plus activement et toujours bénévolement au sein de la SNSM de Ouistreham, qu'il a intégrée dès le 1^{er} janvier 1986. A son service, on ne lui compte pas moins de 468 sauvetages en mer. Il a également participé à plus de 300 événements du territoire pour faire la promotion de la SNSM auprès du grand public, valoriser ses principes et ses actions.

Au-delà de son implication et de son action en mer, c'est plus largement un acteur incontournable et nécessaire à la vie de la station : tout le monde connaît le fameux cuisinier qu'il est - ne craignant pas de préparer de grandes quantités – et son engagement auprès des boulistes, avec qui il joue régulièrement.

Lu et entendu l'exposé et après délibération, le CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité des présents¹, d'octroyer le titre de citoyen d'honneur à M. Philippe CAPDEVILLE.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE

Romain BAIL



Transmis en préfecture le
Affiché/notifié le **17 MARS 2025**
Certifié exécutoire.

¹ M. Jammet est absent pendant la présente délibération.